



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-22733>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 25-22733

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** DEPARTEMENT DE CHARENTE-MARITIME

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 221700001600738

**Ville :** La rochelle cedex 09

**Code postal :** 17076

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 17

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

**Identifiant interne de la consultation :** 25DTLR01

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction Juridique et de la Commande Publique - Service de la Commande Publique

**Adresse mail du contact :** [Proceduredemat.marches@charente-maritime.fr](mailto:Proceduredemat.marches@charente-maritime.fr)

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion des marchés publics mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants

(montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin). - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat - Certificats de qualifications professionnelles notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 04/04/2025 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Amélioration et restructuration des bureaux et circulations - Antenne de Mireuil (DT)

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45454000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Marché ordinaire à prix forfaitaires

**Lieu principal d'exécution du marché :** Antenne de Mireuil 2 square de la Passerelle 17000 La rochelle

**Durée du marché (en mois) :** 8

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot :** LOT 1 - Cloisons, faux plafonds et menuiseries intérieures

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45421141

**Lieu d'exécution du lot :** Antenne de Mireuil 2 square de la Passerelle 17000 La rochelle

- **Description du lot :** LOT 2 -Revêtement de sols et faïence

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45432130

**Lieu d'exécution du lot :** Antenne de Mireuil 2 square de la Passerelle 17000 La rochelle

- **Description du lot :** LOT 3 - Peinture

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45442110

**Lieu d'exécution du lot :** Antenne de Mireuil 2 square de la Passerelle 17000 La rochelle

- **Description du lot :** LOT 4 - Plomberie et CVC

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45331000

**Lieu d'exécution du lot :** Antenne de Mireuil 2 square de la Passerelle 17000 La rochelle

- **Description du lot :** LOT 5 - Electricité

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 09310000

**Lieu d'exécution du lot :** Antenne de Mireuil 2 square de la Passerelle 17000 La rochelle

- **Description du lot :** LOT 6 - Menuiseries extérieures

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45421000

**Lieu d'exécution du lot :** Antenne de Mireuil 2 square de la Passerelle 17000 La rochelle

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Une visite sur site est obligatoire pour chaque lot, au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des offres. Les conditions de visites sont énoncés à l'article 6.2 du règlement de la consultation. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

**Autres informations complémentaires :** Les variantes ne sont pas autorisées. Les critères de jugement des offres sont énoncés dans le règlement de consultation. Les conditions d'exécution des prestations comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable : se référer à l'article 12 du CCAP.) Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L.2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes: financement sur les fonds propres du Département. Le mode de règlement de l'administration est le mandat administratif. Dossier de consultation gratuit. Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. Au moment du dépôt, la signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue devra être signée électroniquement afin de pouvoir procéder à la notification du marché correspondant. Une offre finale non signée électroniquement sera considérée comme irrégulière. Procédures de recours Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Poitiers 15 Rue de Blossac BP 541 86020 POITIERS CEDEX Tél : 05 49 60 79 19 Télécopie : 05 49 60 68 09 Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 27/02/2025